



Les maisons fleuries

LA MAISON BLANCHE

RESTAURANT

Grégory DERASSE

Tél. 02 35 18 01 90

Fax 02 35 18 08 65

E-mail : la_maisonblanche@yahoo.fr

1, Quai Hector Malo - 76530 LA BOUILLE



ESPACE CONFORT ELECTRIQUE
Electricité Générale
ETS. FEL
Chauffage électrique - Mise en sécurité
Alarme - Vol - Incendie
38, Grande Rue - 27310 BOURG ACHARD
Tél. 02 32 41 31 07 - Fax 02 32 41 34 06
Port. 06 07 96 27 35 - espace-confort-elec@orange.fr



LANOS
Isolation
Protection passive incendie
Systèmes projetés
02 32 57 44 66 www.lanos-isolation.fr
27310 La Trinité de Thouberville



Maxi'Services
*entreprise de services
à la personne*
Ménage, repassage,
aide à domicile
Jardinage
Maxi'Services
9 bis, rue de la République
76530 La Bouille
Tél. : 02 35 67 10 84
Port. : 06 17 94 29 27
E-mail : maxi-services@orange.fr



LANOS
Menuiserie
Fermetures alu - bois - PVC
Isolation - rénovation
02 32 57 44 66 www.lanos-menuiserie.fr
27310 La Trinité de Thouberville

Le Saint Pierre

Restaurant

Patricia & Laurent Blanchard

4, place du Bateau - 76530 LA BOUILLE

TÉL. 02 35 68 02 01 - Fax : 02 35 68 04 26 - www.restaurantlesaintpierre.com

Edito



Madame, Monsieur,

Dans notre dernier bulletin municipal de mai, je vous annonçais un été caniculaire et de sécheresse. C'est à l'évidence tout le contraire que nous avons subi. Malgré cet été « pourri », nous avons maintenu l'ensemble des activités prévues, à l'exception du déjeuner sur l'herbe, annulé à cause de la pluie.

Je tiens à remercier ici l'ensemble des bénévoles et des employés communaux pour leur investissement dans ces diverses manifestations souvent préparées dans des conditions difficiles.

Les mois d'été sont les mois du fleurissement !

Bravo aux habitants qui, de plus en plus s'investissent dans le fleurissement de nos jardins et de nos rues.

Cela a contribué à faire obtenir à la commune un prix d'honneur départemental (le premier) dans le cadre des villages fleuris du département.

Un merci particulier à Alain et Danny qui ont en charge la création et l'entretien des espaces verts et du fleurissement communal.

La rentrée de nos écoles s'est effectuée de façon très satisfaisante avec un effectif en hausse, le nombre croissant des tout petits qui prennent leur repas à la cantine nous a amené à faire quelques investissements en matériel et au recrutement d'un agent à temps partiel pour l'aide aux repas et la surveillance dans la cour de récréation.

La rentrée des associations s'est déroulée avec des effectifs stables et une nouvelle activité proposée, « la danse Country » qui remporte un vif succès.

Les dépenses de fonctionnement sont parfaitement tenues et les derniers investissements réalisés ont été la der-

nière tranche des trottoirs du quartier du Vracq et le mur du cimetière. Un jardin du souvenir et un columbarium sont en prévision.

Une mauvaise surprise toutefois, probablement liée aux abondantes chutes de neige de début d'année, l'affaissement de poteaux supports de charpente de la salle polyvalente, mais sans toutefois remettre en cause l'utilisation de celle-ci.

Nous avons accueilli le 10 septembre, les nouveaux habitants de La Bouille au cours d'une petite cérémonie très conviviale permettant aux nouveaux habitants d'échanger avec les élus et responsables d'association. Une opération à renouveler.

La sécurité en général dans le village s'est sensiblement améliorée sur les six derniers mois, mais nous réfléchissons à la faisabilité d'une surveillance vidéo adaptée à certains endroits du village.

Je remercie mes collègues élus, les employés communaux, les enseignants, les bénévoles des associations pour leur travail et leur investissement personnel, grâce auxquels La Bouille est un village où il fait bon vivre.

A toutes et à tous, je souhaite une excellente fin d'année et vous donne rendez-vous le 7 janvier 2012 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Très chaleureusement.

Joël Temperton
Maire de La Bouille

Sommaire :

Inform. municipales :	2 à 7
Culture et tourisme :	8 à 11
Nos associations :	12 à 15
Nos enfants :	16 à 17
Dossier Spécial :	18 à 24
Libre Expression :	25
Gastronomie :	27

Etat civil ...



Naissances...

2 mai,
Yasmine BARRAHOU,
14 mai,
Naila KOUKI,
29 mai,
Agathe et Martin BARRADE,
20 septembre,
Nolan BORDIER,
28 septembre,
Laurane BOUYER.
30 octobre,
Raphaël PETIT



Mariages...

28 mai,
François VAILLANT &
Christine LEPORC,
4 juin,
Jean-Paul GILLOT &
Régine VEDIE,
25 juin,
Yannick DASAULS &
Dorothee SUE,
25 juin,
Nicolas DONNETTE &
Antoinette SECK,
16 juillet,
Narendra KEETARUTH &
Aurélien QUESNEL,
17 juillet,
Nicolas MARECHAL &
Nathalie BOULAIS,
1er octobre,
Antoine DEUDON &
Jennifer BONNET.



Décès...

7 juin,
Béatrice CAMPA.

Informations municipales

Conseil municipal du 4 juillet

I - DEMANDE DE VERSEMENT DU FONDS DE CONCOURS DE LA CREA

Annule et remplace la délibération du 22/03/2011

Le conseil municipal décide de demander un fonds de concours en section de fonctionnement à la CREA à hauteur de 18 521 € en vue de participer au financement de l'entretien des bâtiments communaux (Mairie, école, Salle polyvalente, Grenier à sel, église etc...) et d'imputer cette recette en section de fonctionnement.

II - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES GRIBOUILLES »

Le conseil municipal décide d'attribuer 1 500 € à l'association au vu de leur compte de résultats.

III - ADHESION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le conseil Général a confié la gestion de ce dispositif à la mission locale. Ce fonds vient en aide aux jeunes (soutien à leur insertion ou aide à leur subsistance). La participation volontaire des communes est calculée sur la base de 0.23 € / habitant. Soit pour la commune de La Bouille $818 \times 0.23 = 188.14$ €. Le conseil municipal décide d'adhérer au fonds d'aide aux jeunes et de confier au CCAS la gestion du dossier

IV - POINT SUR LES TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE

Le bureau d'études missionné a rendu son rapport avec plusieurs préconisations. Deux entreprises doivent faire un pré-chiffrage de l'opération. Une des entreprises, venue sur place, propose un étaie provisoire à l'extérieur, ce qui permettrait de sécuriser l'ensemble pour l'hiver 2011/2012, ainsi que le montage du dossier (appel d'offres - demande de subventions).

V - RENOUELEMENT DE L'ADHESION « LA SEINE EN PARTAGE »

L'adhésion de la commune a eu lieu pour la première fois en 2010. C'est une association qui regroupe toutes les communes riveraines de la seine. Le Conseil Municipal renouvelle l'adhésion pour un montant annuel de 81.80 €

VI - MODIFICATION DU POS

La modification envisagée concernerait les parcelles en section AC numéros 131, 139, 140,

144, 305 et 311 actuellement en zone UE du POS avec un COS de 1 pour les parcelles d'une superficie inférieure ou égale à 300m² ou un COS de 0.6 pour les parcelles d'une superficie supérieure à 300m². Le but est de créer deux zones UEa avec un COS de 3. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de modification.

VII - DEMANDE DE CONCOURS DE L'EPF DANS LE CADRE D'UNE RESERVE FONCIERE SUR LA PARCELLE AC 131

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la mise en vente de la parcelle AC 131 rue du Coq d'une contenance de 137 m² comprenant une maison d'habitation, qui jouxte l'immeuble appartenant à la SA HLM d'Elbeuf. Il propose au conseil municipal d'acquiescer ce bien. Compte-tenu du délai nécessaire à la procédure de modification du POS sur cette parcelle au fin de créer une zone UEa avec un COS de 3, rendant nécessaire une période de réserve foncière, propose de demander l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Normandie et de lui confier la négociation avec le propriétaire. Le conseil municipal décide l'acquisition de la parcelle cadastrée en section AC n°131 pour une contenance de 137 m², demande l'intervention de l'EPFN pour procéder à cette acquisition et constituer une réserve foncière, s'engage à racheter cette parcelle dans un délai maximum de cinq ans.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

1) Appel d'offres pour les trottoirs et chaussée du Vracq : 4 entreprises vont étudier le dossier. Une commission d'ouverture des plis est prévue le 22 juillet 2011. Une commission d'attribution aura lieu après analyse.

2) Dossier des vitraux de l'Eglise : dimanche 10 juillet, une journée des Eglises est organisée par la CREA. A cette occasion, un livret de présentation a été réalisé par Marylène Champalbert, guide à l'Office de tourisme de Rouen, et Agnès Thomas-Maleville et imprimé à la Mairie. Le conseil décide de distribuer ce livret gratuitement.

3) PLU de la commune de Caumont : le conseil municipal de la commune de Caumont a approuvé son plan local de l'urbanisme par délibération le 22 juin 2011. Il est consultable à la mairie de Caumont et à la Préfecture de l'Eure aux jours et heures habituels d'ouverture.

Conseil municipal du 9 septembre

I - REFECTION DES TROTTOIRS ET CHAUSSEE ALLEE DES FRENES

Trois candidats ont répondu. L'entreprise Gagneraud est retenue après comparatif par la commission d'attribution, pour un coût total 41 640 € ht (49 801,44 € ttc). Les trottoirs seront recouverts d'un enrobé rouge. Les travaux sont faits simultanément avec les travaux d'assainissement pilotés par La Créa. Ils démarreront lundi 12 septembre prochain, pour une durée d'environ 1 mois.

II - RECOUVREMENT DE MISE EN FOURRIERE

Un véhicule gênant lors de la foire à tout du 14 juillet a été transporté sur le terrain de foot.

Une LR+AR a été adressé au propriétaire qui n'a pas accusé réception. C'est donc à la Mairie de payer 171,76 € au dépanneur. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à recouvrer cette somme auprès du propriétaire du véhicule.

III - CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT PUBLIC NORMANDIE IMPRESSIONNISTE / ADHESION ET PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Les statuts de l'Association Normandie Impressionniste évoluent vers un groupement d'intérêt public. Pour devenir membre adhérent, une contribution, proportionnelle au nombre d'habitants, a été demandée à chaque commune ayant bénéficié d'une subvention lors de la dernière manifestation Normandie Impressionniste. Le Conseil municipal décide d'adhérer au GIP NORMANDIE IMPRESSIONNISTE pour la somme de 500 €.

IV - CONVENTION CADRE POUR L'ADHESION A L'ENSEMBLE DES SERVICES FACULTATIFS DU CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion de la Seine Maritime assure pour le compte des collectivités et établissements affiliés des missions obligatoires, notamment, la mise en œuvre des

concours et examens professionnels, la bourse de l'emploi ou encore le fonctionnement des instances paritaires (CAP, CTP) etc..

Après conventionnement, la collectivité peut, le cas échéant, déclencher la ou les mission(s) choisie(s) à sa seule initiative et ainsi faire appel aux missions suivantes : conseil et assistance chômage, conseil et assistance pré-contentieux et contentieux en ressources humaines, réalisation des dossiers CNRACL, réalisation des paies, missions archives, conseil et assistance au recrutement, missions temporaires, médecine préventive **, aide à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels, inspection en matière d'hygiène et de sécurité et toute autre mission proposée par le centre de gestion.

** la mission de médecine préventive est sollicitée par une convention d'adhésion qui prévoit les modalités de sa réalisation, les autres missions sont sollicitées par un formulaire de demande de mission ou de travaux.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles du centre de gestion de la Seine Maritime

VIII - QUESTIONS DIVERSES

1) Rentrée scolaire : la rentrée s'est bien passée avec 78 élèves inscrits, dont 68 déjeunent à la cantine. Le poste d'adjoint d'animation créé le 5 juillet 2010 va donc être pourvu à raison de 45 minutes par jour en période scolaire.

2) Transports scolaires : Devant l'augmentation de 430% des tarifs des transports scolaires à la rentrée 2011 et devant les dysfonctionnements constatés, le Conseil Municipal décide d'alerter le Département et la CREA sur la qualité du service des transports scolaires depuis la rentrée 2011 (horaires non respectés, bus absents ou non signalisés) et s'élève de la politique tarifaire : le forfait annuel étant passé de 30€ à 130€ ! L'intervention de Madame Tocqueville, représentant les petites communes, est sollicitée pour relayer ces deux remarques.

ENFIN LES PIEDS AU SEC !!!

Après quelques années d'attente, les habitants de l'allée des frênes au Vracq ont enfin une voirie et des trottoirs remis en état.

De nombreuses flaques dues aux affaissements de terrain provoquaient de forts désagréments aux riverains.

Après appel d'offre, c'est l'Entreprise Gagneraud qui a obtenu le marché d'un montant de 49801,44 €.



Ces travaux sont financés par la commune avec une subvention de l'Etat de 7650 €.

Ce chantier exécuté en 2 semaines et demie a bénéficié d'un très beau temps évitant d'autres inconvénients aux habitants. En parallèle, la CREA a réalisé des travaux d'assainissement d'eau pluviale et eaux usées.

Ce rajeunissement avait débuté l'année dernière par le remplacement des candélabres.





IMPÔTS LOCAUX : Les nouveautés 2011

Les contribuables découvrent de nouveaux taux dans la colonne « intercommunalité » de leurs feuilles d'impôts locaux 2011.

Taxe d'habitation et foncier non bâti

À quoi correspondent ces taux ?

Il s'agit du simple transfert des parts de la taxe d'habitation jusqu'alors perçues par le Département et de la taxe sur le foncier non bâti provenant du Département, de la Région et des frais de gestion de l'État. C'est une conséquence de la suppression de la taxe professionnelle décidée par le gouvernement. Il ne s'agit donc ni d'une disposition résultant de la naissance de la CREA, ni d'une ressource supplémentaire pour la CREA, ni d'un impôt nouveau.

Est-ce synonyme d'augmentation des impôts ?

Non, l'apparition de ces taux dans la colonne « intercommunalité » est totalement neutre pour le contribuable, le conseil de la CREA ayant décidé de maintenir les taux existants.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Pourquoi, pour certaines Communes, apparaît un taux de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ?

Conséquence de la fusion, la TEOM est étendue à l'ensemble du territoire de La CREA dans le cadre de la convergence vers un taux unique et de l'harmonisation du financement de la compétence ordures ménagères. Les contribuables de l'ex-Communauté de l'agglomération rouennaise (CAR) et des Communes d'Anneville-Ambourville et de Bardouville y étaient déjà assujettis. Le produit de cette taxe, perçue en même temps que la taxe foncière, participe à hauteur de 70 % au financement du ramassage et du traitement des déchets des ménages. Les 30 % restants sont financés directement par le budget de La CREA.

Pourquoi l'harmonisation de la TEOM se traduit-elle par une diminution du taux pour les ménages ?

Pour les Communes qui relevaient d'un taux de TEOM supérieur au taux unique de convergence pour 2011 (7,75 %), l'harmonisation de la TEOM se traduit par une baisse progressive du taux, et donc de l'impôt pour les habitants, c'est le cas de notre Commune.

Elections présidentielles 2012

Les élections présidentielles de 2012 se dérouleront les 22 avril et 6 mai. Les élections législatives auront lieu quant à elles les 10 et 17 juin.

Pour pouvoir participer à ces votes, il faut s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

La mairie de La Bouille informe ses administrés de son recordement au service en ligne pour l'inscription sur les listes électorales.

La mairie sera en outre ouverte le samedi 31 décembre de 10h à 12h.

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensa-

ble pour pouvoir participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, puis d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » et de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient ainsi plus simple, très rapide et s'effectue sans perte de temps. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.service-public.fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !

Cette démarche permet en plus d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès l'année de ses 18 ans.

Demande d'Inscription sur les listes électorales

Les habitants de La Bouille peuvent aujourd'hui demander leur inscription sur les listes électorales par Internet. Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile.



Secours Catholique
Réseau mondial Caritas

« AIDONS-NOUS LES UNS LES AUTRES »

Tous, nous pouvons être amenés à un moment de notre vie, à aider ou à être aidés...

« Aidons-nous les uns les autres » est la phrase charnière qui va illustrer la **Collecte Nationale annuelle du Secours Catholique le 20 novembre prochain.**

Cette phrase pourrait devenir un emblème, un point de ralliement pour tout un chacun.

C'est pourquoi, afin de soutenir l'engagement et l'action des acteurs bénévoles du Secours Catholique qui agissent sur le terrain de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté tout au long de l'année, nous aurons l'honneur de solliciter votre générosité à l'occasion de cette campagne nationale. Comme l'an passé, nous comptons sur vous !

Membre du Comité de la charte, le Secours Catholique garantit la clarté, la transparence et l'affectation efficace et pertinente des dons qui lui sont effectués.

Déchets végétaux

La dernière collecte hebdomadaire aura lieu le vendredi 2 décembre 2011.

Une collecte mensuelle débutera le vendredi 16 décembre 2011.

Dates à retenir ...

Décembre	3 et 4	Marché de Noël, Salle Polyvalente
	16	Spectacle de Noël des Enfants, Grenier à Sel, 18h30
	18	Concert de Noël, Eglise Ste Madeleine, 16 h.
Janvier 2012	7	Voeux de M. Le Maire, Salle Polyvalente, 11 h.
Mars 2012	10 au 18	4ème Salon de la Sculpture, Grenier à Sel
	16 au 18	Vinomédia, Salle Polyvalente
	24 et 25	Salon de la Miniature et de la Maquette, Salle Polyvalente
Avril 2012	15	Salon Marché Fermier Artisanal, Plantes, Salle Polyvalente
Mai 2012	13	Concerto en Seine, Eglise, 17h.
	17 au 28	Salon de La Bouille, Grenier à Sel
Juin 2012	10	Parade et Concert Créolises, Eglise, 17h.
Juillet	8	Journée Peinture, La Bouillotte

Le 7 juin 2011

Une haute distinction pour un Bouillais

Paru au journal officiel du 6 mai 2011

M. Thomas est promu à la dignité de grand officier dans l'Ordre National du mérite.

C'est son grand ami et ancien ministre, Philippe Dechartre qui a tenu à lui remettre cette haute distinction lors d'une cérémonie, empreinte d'une grande émotion.

Pendant la seconde guerre mondiale, Jean Thomas a été fait prisonnier et évadé deux fois.

Membre actif ensuite de mouvement de la résistance, il fût arrêté par la Gestapo en 1944 et déporté vers Dachau par le train de la mort (où il perdit de nombreux amis). Il est libéré le 29 avril 1945.

Officier d'active, il sert ensuite en Tunisie, Indochine, Allemagne, Algérie.

Il quitte l'armée en 1965 et est promu commissaire colonel honoraire.



A La Bouille, Jean Thomas a été conseiller municipal puis Maire de 1983 à 1989.

Il fait toujours partie de l'association des anciens combattants de La Bouille et du club des aînés.

Il est actuellement le doyen de la commune.

Encore toutes nos félicitations.

Accueil de Japonais

Vous souhaitez accueillir temporairement des Japonais pour leur épargner les effets prolongés de la radioactivité ?

Depuis près de 6 mois, les Japonais sont en cours d'irradiation suite à la catastrophe nucléaire de Fukushima.

Une démarche de " **Proposition d'accueil temporaire de Japonais** " dans des familles volontaires a débuté le 17 mars 2011. Elle a été principalement menée sur les régions Auvergne, Limousin et Centre auprès des élus (maires, conseillers généraux, régionaux, sénateurs, députés...), des paroisses, des universités, des médias (radio, télé, presse écrite), des préfectures, des ministères, des ambassades... (environ 27.000 mails). La démarche est en phase d'élargissement sur d'autres régions de France. Des personnes de bonne volonté ont accepté de relayer cet appel dans leur département.

Cette démarche a pour finalité d'épargner aux jeunes Japonais les effets prolongés de la radioactivité ; cela permettra peut-être de limiter le nombre de leucémies, cancers et malformations auxquels doit s'attendre la jeune génération sur les 20 années à venir.

Le moyen : accueillir temporairement de jeunes Japonais, en répondant à un questionnaire que la mairie tient à votre disposition.

Vous souhaitez, vous aussi, participer à cette démarche : **Faites une proposition à : Philippe DENIS - Conseiller municipal - Le Bourg - 63440 Saint-Hilaire-la-Croix. Tél. 04 73 97 57 72** "

Le Secours Populaire, qui a pris en considération cette démarche et qui a déjà eu ce type d'expérience avec la gestion de l'accueil des enfants de Tchernobyl (initiative qui a pu se mettre en place 5 ans après la catastrophe), ne souhaite pas laisser de faux espoirs aux familles volontaires sur les possibilités et les délais de l'accueil effectif. Toutes les familles d'accueil, qui ont répondu ou qui répondront doivent être informées que la démarche sera longue et difficile, mais que l'offre d'accueil est précieusement retenue et tenue à la disposition d'organismes humanitaires d'envergure et reconnus qui seraient en mesure de répondre favorablement à cette action, du Préfet de région et des ambassades.

Des signes encourageant cette démarche de " proposition d'accueil temporaire de Japonais " sont parvenus. Mais le bilan actuel de cette action est insuffisant. Les autorités Japonaises ne peuvent, raisonnablement, donner le feu vert à une évacuation, même partielle, si la proposition repose sur une capacité dérisoire en nombre et en durée. Une grande partie de la chaîne administrative alertée se tient prête pour répondre à ce feu vert. Pour pouvoir aboutir, la proposition d'accueil temporaire de Japonais doit être massive.

La première proposition d'accueil a permis d'établir un contact avec les autorités Japonaises et d'avertir toute la chaîne administrative sur 3 régions jusqu'aux ministères. La deuxième a été envoyée le 23 août et ouvre des perspectives bilatérales franco-japonaises au niveau des modalités d'accueil. Vous serez tenu informés des suites données à cette démarche.

Marché de la Bouille

Les artisans commerçants sont en place tous les mercredis de 8h30 à 12h30 place du bateau.

Aux côtés de Nadine, notre fidèle marchande de fruits et légumes, le marché compte également un artisan charcutier, M. Vicquelin présent tous les quinze jours où vous trouverez également à son étal des volailles, de la crème, des fromages, des

oeufs M. Pascal Boutrais artisan spécialisé dans des produits régionaux tels les saucissons...

Tous ces spécialistes des produits frais et de qualité vous attendent ainsi n'hésitez pas à venir place du Bateau remplir votre panier.



Villages fleuris

Nous venons d'apprendre avec beaucoup de plaisir que le jury du Conseil Général nous a accordé, pour l'année 2011, un Prix d'honneur en 2^{ème} catégorie.

Merci aux employés communaux pour leur travail et merci également aux bouillais qui participent aux fleurissements de la commune.

A quand la prochaine fleur ? ...

CPAM

Le bureau de la CPAM de Grand-Couronne a fermé ses portes le 1er juillet 2011.

Il faut maintenant vous adresser à :

. CPAM d'Elbeuf : Rue de la prairie - 76504 Elbeuf BP 436
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, tél. : 36 46

. CPAM de St Etienne du Rouvray :

Le Madrillet - Le Château Blanc - Parc Robespierre - Place Jean Prévost - 76800 St Etienne du Rouvray
Ouverture du lundi au vendredi 8h/11h45 et 13h/16h30

Coordonnées de la Mairie :

Adresse : 1, rue de la République 76530 La Bouille
Tél. : 02.35.18.01.48
Fax : 02.35.18.15.38
Mail : labouille.mairie@orange.fr
Site : www.labouille.fr
Ouverture : Lundi-Jeudi de 15h. À 18h.
Mardi-Vendredi de 15h. à 17h30

M. Le Maire reçoit sur rendez-vous du lundi au samedi (02.35.18.01.48).

Horaires de l'Agence Postale :

Mardi-Jeudi-Vendredi : de 8h45 à 11h30
Mercredi : de 14h45 à 17h30
Samedi : de 9h à 12h.

Concours des Maisons fleuries

Maison avec jardin très visible de la rue

Prix : M. et Mme PIAIA et M. et Mme ALLAIS



M. et Mme PIAIA



M. et Mme ALLAIS

Décor floral installé en bordure de la voie publique

Prix : M. et Mme DE SOUZA, M. et Mme COUPIGNY



Fenêtres ou murs

Prix : M. et Mme BOURLES, M. et Mme ALLAIN, M. et Mme SAINTEMARIE

Encouragements : Mme LEMAITRE, Mme PIEDELEU



M. et Mme BOURLES



M. et Mme ALLAIN



M. et Mme SAINTEMARIE

Hôtel, restaurant, café, ...

Prix : Le P'tit Bouillais



Espaces verts privés

Prix : M. et Mme POSTEL et
M. et Mme FOUQUET

Félicitations : M. et Mme BLIN

Encouragements : M. et Mme VANDELET



M. et Mme POSTEL



M. et Mme FOUQUET

Evènements passés ...

Culture, tourisme et animations



**1er juin,
Salon de la Peinture.**



**7 juin,
Cérémonie Colonel J. Thomas.**



**18, 19 et 21 juin,
Fête de la Musique.**



**25 juin,
Feu de l'Été.**



Forum des Associations



**Remise des prix
des Maisons fleuries**



**Accueil
des nouveaux bouillais**



**28 juin,
Remise dictionnaires CM2.**



**2 juillet,
Soirée Cinéma en Plein Air.**

Le 10 septembre 2011

Beaucoup d'animations dans la salle polyvalente

De 14h30 à 18h., se tenait le Forum des Associations Bouillaises permettant aux particuliers de s'inscrire ou de renouveler leurs inscriptions auprès des associations sportives et culturelles de notre village.

A 18h., la municipalité remettait les prix aux lauréats du Concours des Maisons Fleuries :
M. et Mme Piaia, M. et Mme Allais, M. et Mme De Souza, M. et Mme Coupigny, M. et Mme Bourlés, M. et Mme Allain, M. et Mme Saintemarie, Mme Lemaître, Mlle Piedeleu, M. et Mme Leroy, M. et Mme Postel, M. et Mme Fouquet, M. et Mme Vandelet et M. et Mme Blin.

Vers 18h30, la municipalité accueillait les nouveaux habitants bouillais et un vin d'honneur clôtura ces manifestations.

Evènements passés ...



29 oct. / 1er novembre,
Exposition photos.



23 octobre,
Salon toutes collections.



22 et 23 octobre,
4ème Salon des peintres bouillais.



3 juillet,
Journée Peinture.



9 juillet,
Soirée Guinguette.



11 septembre,
3ème Rallye Vélo.



La cloche

De

l'Eglise Ste Madeleine

Le clocher de l'église reconstruit à partir de 1863 abrite une cloche unique. Elle a été fondue par les frères CARTENET en 1865 à partir du métal des 2 cloches de l'ancien clocher dont une provenait de l'église de Moulineaux lorsque cette paroisse avait été réunie à celle de la Bouille.

Son diamètre est de 1,24 mètre et son poids de 1017 kg.

Elle porte l'inscription suivante (relevée par O. Montier le 16 Juillet 2011) :

Autour de la cloche :

«L AN 1865 J AI ETE NOMMEE GEORGETTE JEANNE PAR M. GASTON BOULET ET M^{ELLE} ADOLPHINE DELAVILLE ET BENITE

PAR M. BRUNEL CURE DE LA BOUILLE M. ADOLPHE DELAVILLE MAIRE DE LA COMMUNE M. BLONDEL ADJOINT

TRESORIER M.M. C. LORCHER A. SERRE E. MARC L. RICHER P. BLAMEUREAU»

Face Sud-Est :
REUX DON

TION »

CARTENET FRERES
FONDEURS
A GUEUTTEVILLE
PRES St VALERY
EN CAUX

« CHAQUE HABITANT DU LIEU PAR UN GENE-
A FOURNI LE METAL POUR MA CONFEC-

Date :



Noms :



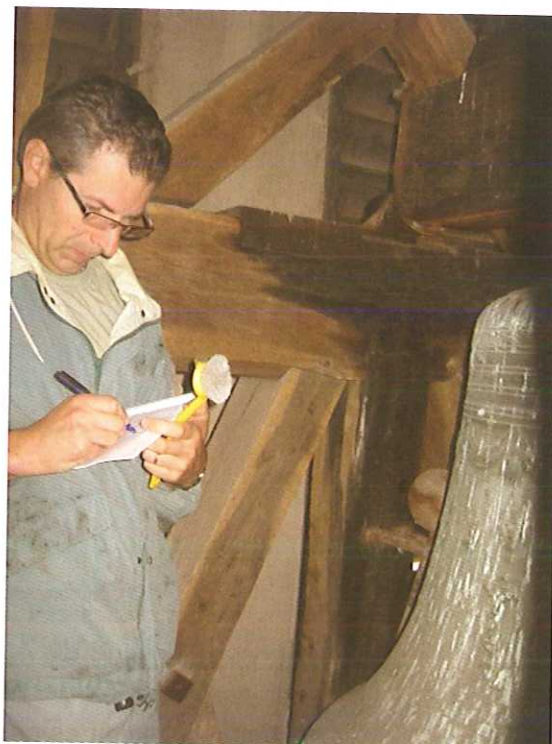
Fondeurs :



Vue Côté Nord-Ouest

Olivier Montier

Campanologie



Le 10 juillet dans le cadre de l'opération « **Patrimoine des églises de nos campagnes** » organisée par le département de Seine-Maritime, les visiteurs ont pu mieux connaître l'église de La Bouille grâce à Brigitte Muller, guide conférencière de l'Office de Tourisme de Rouen-Vallée de Seine et suivre l'itinéraire Hector Malot sous la conduite d'Agnès Thomas-Maleville.

L'opération a été un véritable succès par le nombre des visiteurs : 232 !

Parmi eux se trouvait Olivier Montier, campanologue, exprimant le désir de pouvoir accéder à l'intérieur du clocher, pour pouvoir relever les inscriptions figurant sur la cloche et noter toutes les caractéristiques de celle-ci afin d'alimenter le recueil concernant toutes les cloches de Seine-Maritime.

Après autorisation du maire, la visite a pu se faire le samedi suivant, Olivier Montier étant accompagné de deux conseillers municipaux.

Vous pouvez voir, page ci-contre, la fiche qu'il a établie sur « Georgette Jeanne » la cloche de l'église de La Bouille inaugurée en 1865.

Roger Lhuissier

NB : Olivier Montier est membre de l'Association Française de Campanologie dont les membres s'intéressent aux cloches et clochers.

Nos associations



Après le voyage du 7, 8, 9 mai 2011, au programme magnifiquement concocté par nos jumeaux de Whitchurch et de Goring, le comité a poursuivi ses activités programmées en 2011 :

- lors de la foire-à-tout du 14 juillet, notre sac bien garni de spécialités britanniques mis en loterie fut gagné par une Bouillaise, Marianne Bérenger.

- lors du forum des associations du 10 septembre, nous avons présenté l'objectif du comité et aussi projeté films et albums photos...

- lors de la réunion-retrouvailles du 30 septembre, nous avons visionné nos photos du voyage pour mieux se rappeler ces magnifiques moments passés en Angleterre.

- nous vous attendons à notre stand « britanniquissime » comme il se doit les 3 et 4 décembre prochains au marché de Noël de La Bouille.

Pensez à marquer sur votre agenda les prochaines dates de rencontre : assemblée générale en janvier 2012 et accueil de nos jumeaux sans doute le week-end du 5 et 6 mai 2012. Nous vous préciserons les dates dès que possible.



Salle Saint EXUPERY
76530 - LA BOUILLE

La nouvelle saison 2011/2012 a démarré avec un premier contact dès le 10 septembre journée du forum des associations où le club tenait son stand dans la salle polyvalente. Cette nouvelle édition organisée par l'Animation Bouillaise devait nous apporter quelques inscriptions. Quelques contacts ont ainsi été enregistrés.

Ecole de tennis : Les cours assurés par Mohamed KADRI, breveté d'état, ont repris dès le mercredi 28 septembre de 15h15 à 18h15. Trois groupes ont ainsi été formés réunissant des enfants de 6 à 14 ans.

Cours Adultes : Reprise des cours également assurés par Mohamed KADRI depuis le mercredi 28 septembre de 18h15 à 19h15 et le jeudi 29 septembre de 17h30 à 21h30.

Contacts :

Didier GILLES : 06 84 44 58 98
JJ. BARIL : 02 35 18 11 95

ASBM Football



**Saison 2011/2012,
C'est reparti !**

Mairie de Moulineaux
76530 MOULINEAUX
Affiliation FFF n° 521209
as.labouillemoulineaux@orange.fr

La période des inscriptions se termine, les entraînements ont repris sur le stade de Moulineaux ainsi que les rencontres sur les différents terrains du district normand dont celui de La Bouille, (plateau débutants le samedi matin, et matchs de séniors, le dimanche matin).

Le club a enregistré à ce jour 117 adhérents qui se répartissent comme suit :

- Les débutants : De U6 à U9 (années 2006, 2005, 2004, 2003), 15 inscrits.

- Les poussins : De U10 à U11 (années 2002, 2001), 12 inscrits.

- Les benjamins : U12 à U13 (années 2000, 1999), 10 inscrits.

- Les séniors, répartis en 3 groupes plus les dirigeants :

Séniors 2^{ème} division, Séniors matin 3^{ème} série, Vétérans 2^{ème} série : 80 inscrits dont 11 dirigeants.

Pour info les premières rencontres ont donné de très bons résultats ce qui laisse augurer une bonne saison. En attendant n'hésitez pas à venir encourager l'ASBM lors des matchs à La Bouille le samedi matin (débutants) le dimanche matin (séniors).

Contacts : Dominique AUVRAY : Président 06 20 88 47 65
Joël VASSE : Vice président : 06 61 74 68 54

Nicolas CAGGIANO : Vice président : 06 68 84 05 36

Didier GILLES : Secrétaire : 06 84 44 58 98

Claude DOREE : Trésorier 06 82 73 26 03

Sponsoring : Joël TEMPERTON : 06 79 93 46 17

LA BOUILLOTTE

Nous avons eu beaucoup de chance pour la journée peinture du 03 juillet dernier car le soleil était au rendez-vous. Et oui, il faisait beau ! Les lauréats de cette édition « La Bouille en fleurs » sont : Monsieur Pierre LARCHEVESQUE (1^{er} Prix), Monsieur Daniel GUILBERT (2^{ème} Prix), Monsieur Daniel LEGRAND (3^{ème} Prix). Ils ont exposé au Grenier à Sel du 9 au 11 septembre avec les lauréats 2010 : Guy Gicquel, Michèle Johner et José Billaux. D'un commun accord, ils ont décidé d'inviter Maximilien Hauchecorne.

Dès à présent, nous vous donnons rendez vous pour les prochaines éditions fixées le 08 juillet 2012 et le 07 juillet 2013.

La présidente, Elisabeth BELLANGER



Le 16 juin, les aînés ont pu participer au Voyage municipal des aînés offert par la mairie .



Pénichette à Long sur Somme

Destination : Hangest sur Somme, Flixecourt, Long sur Somme pour faire connaissance avec l'empire économique Saint Frères de l'industrie du jute dans les années 1880-1930 décrit par Hector Malot dans son roman En famille. Participer et apprécier le « Festin de Perrine », l'héroïne du roman, au Restaurant du canard, imaginé par le chef Alain Soudais selon le repas offert par Perrine dans son « aumuche » du marais à son amie de travail.

Une excellente journée. Merci à la municipalité et aux élus.

Le 3 septembre, l'Amicale a organisé la croisière ROUEN-DUCLAIR avec arrêt à La Bouille, (et l'aide de l'Office de Tourisme de Rouen-Vallée de Seine). Départ de Rouen pour la moitié des 40 participants, de La Bouille pour



l'autre moitié. Repas au Coq Hardy de Duclair. Très belle promenade sur l'eau pour découvrir le port de Rouen et la partie plus naturelle entre La Bouille et Duclair avec ses paysages de falaises, de prairies inondables, ses canards, ses hérons sur les berges. Excellente journée à renouveler si possible.



les voyageurs s'apprentent à embarquer

A l'agenda :

Mardi 22 novembre : Sortie Cinéma.

Jeudi 15 décembre : Repas de Noël dans un restaurant avec vue sur Seine, comme les deux années précédentes... (N'oubliez pas de prendre rendez-vous chez votre coiffeur préféré !).

Roger Lhuissier, président de l'Amicale

L'Épique Cure

Rencontres et dégustations culinaires

L'Épique Cure vous propose de participer à des dégustations et des ateliers autour de la cuisine et de la découverte du goût.

Nos dégustations passées et prévues:

Le 20 octobre, nous avons organisé une dégustation d'huiles d'olive.

Le 17 novembre, nous dégusterons 3 Beaujolais Nouveaux accompagnés de bouchées (6 € par personne, sur réservation).

Le 15 décembre, nous apprendrons à préparer et dégusterons 3 différentes cuissons de Foie Gras (10 € par personne).

Nos ateliers :

Dès janvier 2012, nous vous proposerons, sur un thème choisi, de cuisiner et de goûter vos préparations. Ces ateliers se feront en petits groupes. Le premier atelier concernera la confection et la dégustation de macarons.

Nous serons présents au Marché de Noël pour vous

proposer nos dégustations et ateliers programmés pour 2012. A très bientôt.

L'Épique Cure

29, quai Hector Malot

76530 La Bouille

Tél. : 02.35.67.12.37

Mail : lepiquecure@orange.fr

Blog : rdvlepiquecure.canalblog.com



Dégustation d'huiles d'olive
du 20 octobre 2011



Le programme des activités 2011 a été publié dans le numéro de mai du Bulletin municipal. Nous ne reviendrons donc pas dessus sauf à préciser que toutes les activités prévues pour 2011 ont effectivement eu lieu et qu'elles ont attiré le public attendu dans leur ensemble.

Permettez-moi quelques commentaires particuliers :

Soirée Guinguette/brochettes du 9 juillet : très bonne soirée avec l'Orchestre Patrick Perdrix, même si le temps, beau, n'était pas si exceptionnel que celui de l'année précédente qui a donné une coloration inoubliable à la soirée 2010.

Forum des associations du 10 septembre : Belles démonstrations de tennis, de foot par les poussins et minimes, de danse country, de badminton, belle présentation de kimonos et des stands des associations culturelles et sportives. Très bonne synergie entre les associations qui se proposent l'an prochain d'organiser le forum le dimanche après-midi pour pouvoir accueillir un public souhaité plus nombreux, celui-ci étant certainement occupé à résoudre d'autres problèmes le samedi de la rentrée scolaire.

Rallye-Vélo du 11 septembre : Une affaire qui tourne ! **et même très bien !** Merci aux animateurs du projet.

Ouverture d'un cours de danse Country classique : un vrai succès. On dénombrait 35 inscrits à la fin septembre. Très bonne ambiance.

Soirée Paella du 5 novembre : Soirée ressentie comme très réussie par la centaine de personnes présentes : paella de la Rôtisserie des Trois Rivières excellente, le plaisir de danser avec Fabrice et Damien, les DJ ; une ambiance sympathique créée par l'équipe des bénévoles de l'Animation Bouillaise. On pense déjà à l'an prochain.

Merci à tous les bénévoles qui permettent l'organisation de toutes ces activités.



Le groupe folklorique « Le Bois d'Ennebourg » qui a animé les rues de la Bouille le samedi 25 juin, avant le Feu de l'Été.

Roger Lhuissier, Président de L'Animation Bouillaise.

L'Animation Bouillaise :
Président d'honneur : Joël Temperton
Président actif : Roger Lhuissier
Secrétaire : Catherine Guyader
Trésorière : Sandrine Le Breton
Représentant des élus : Thierry Heurtevent.



Les brodeuses et autres passionnées de travaux d'aiguilles se réunissent le lundi à 20h15, Salle 4 (contiguë à La Poste). L'adhésion, pour la saison 2011/2012, est toujours de 20 €, et nous serons au Marché de Noël, les 3 et 4 décembre 2011.

L'équipe de « Au Fil de La Bouille »
Tél. : 06.27.54.73.92

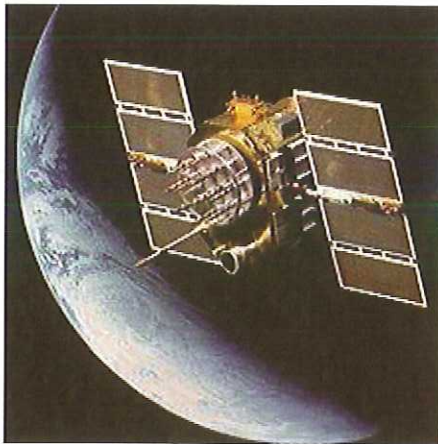
Nos enfants

Ecole Le Petit Prince

L'actualité de l'école ...

Les cartables ont remplacé les sacs de plage mais le soleil bien présent au mois de septembre donnait un petit air de vacances à ce début d'année scolaire. Petits et grands se sont retrouvés avec plaisir et pressés de faire connaissance de leurs nouveaux enseignants : Fabrice Queval pour les élèves de la classe maternelle et Audrey Duval pour les élèves de cycle 3. Les présentations faites, tous se sont mis au travail avec plein de bonnes résolutions.

Cette année scolaire s'annonce riche de projets. Le premier à se mettre en place, nous a emmenés loin de la Terre, lors de « la semaine de l'espace ». Nicolas Riquet, parent d'élève et ingénieur, est intervenu auprès des élèves des classes élémentaires et leur a notamment présenté le rôle des satellites dans notre vie quotidienne. Les enfants se sont montrés très intéressés et les questions ont été nombreuses.



L'intervention s'est terminée par une vidéo sur la future navette et plus d'un est parti, le temps de quelques minutes, voyager dans

l'espace. Après un rapide passage dans l'espace, nous voici de retour à La Bouille et des étoiles plein la tête.



D'autres voyages nous attendaient qui allaient nous entraîner le temps de la semaine du goût dans des contrées lointaines. Cette ronde autour du monde a été l'occasion de découvrir des saveurs d'ailleurs, d'aller à la rencontre d'artistes qui ont peint ou photographié ces paysages, de suivre la route des épices et pour les enfants d'enfiler la tenue de cuisinier, du peintre ou celle de l'aventurier.

Pendant une semaine, l'école s'est transformée en une fourmilière où 79 petites fourmis avaient un rôle à jouer. De la préparation des petits déjeuners, en passant par les ateliers d'arts visuels et celle du buffet, tout devait être prêt pour la soirée du vendredi 21 octobre. Une exposition haute en couleurs, un buffet des plus appétissants attendaient les nombreux invités dans la salle polyvalente.



Le voyage était réussi et tous ont passé un excellent moment.

Il est évident, que cette semaine intense a pu avoir lieu grâce à la participation active de nombreux parents, des mamies en cuisine. Merci aussi à Mr Derasse de la Maison Blanche qui offre et cuisiné devant les enfants de délicieux plats. Nous vous invitons à retrouver tous ces événements sur le Blog qui a vu le jour le 14 octobre et qui vous permettra de suivre régulièrement la vie de l'école publique Le Petit Prince.

La directrice
Pascale Heurtevent Jacquemin

Ecole Sainte-Marie

" A vos marques, prêts, partez...! "

Les enfants de l'Ecole Sainte Marie attendaient avec impatience le mois de mai car ils partaient en classe théâtre dans le pays de Bray. Deux jours d'aventures loin des parents au rythme des comédiens.

Vie en communauté, partage, veillées, tous ont aimé ces moments qui leur ont permis de se découvrir autrement qu'en classe. Cette expérience très riche a encore soudé le groupe école car de merveilleux souvenirs se sont gravés.

La Vierge Marie fut à l'honneur lors de la célébration du mois de mai et c'est avec grand plaisir que les enfants ont accueilli le Père Gravier pour la prier et l'honorer.

Le château gonflable et les petits sumos ont été très appréciés lors de la kermesse; le beau temps étant au rendez-vous, le repas du midi fut très agréable.



Le spectacle de fin d'année sur le thème des Fables de la Fontaine fut un ravissement. On a pu voir revisités: Le lièvre et la tortue, la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le boeuf, le loup et l'agneau, la cigale et la fourmi... Décidément, ce Monsieur de la Fontaine est toujours très actuel, même si des siècles nous séparent de lui. Les hommes ne sont-ils pas toujours les mêmes?

Cette année, le thème des Contes sera au rendez-vous.

" Il était une fois", des enfants qui étaient heureux dans leur école et qui voulaient que cela se sache.

Bonne année scolaire à tous.

Mme Rémoussin
Directrice Ecole Sainte Marie
3, Place de la Libération
tél. : 02.35.18.08.66

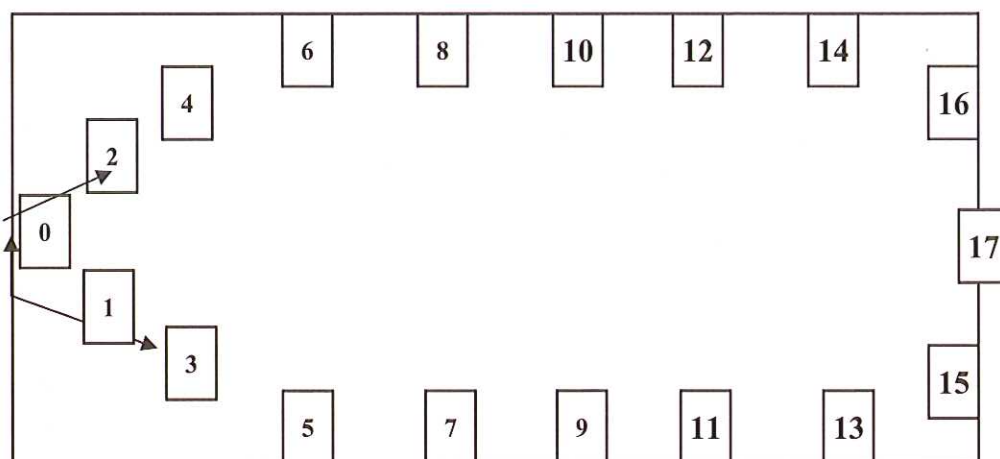
Dossier Spécial



On est frappé, lorsqu'on pénètre dans l'église de la Bouille par la luminosité qui y règne.

Si les motifs des vitraux du chœur et du porche couvrent la totalité de la surface des verrières, atténuant la lumière extérieure, les vitraux situés sur les bas côtés, sont particulièrement lumineux car les scènes n'occupent que partiellement les verrières. La partie restante est décorée de motifs de grisaille très clairs (ornements, putti...), contribuant ainsi à rehausser l'éclairage de l'église.

Bénéficiant de la lumière du matin sur son flanc gauche, et de l'après-midi sur sa droite, Sainte Madeleine de La Bouille offre aux visiteurs un florilège de couleurs chatoyantes.



L'église compte 18 vitraux

1 - CHRONOLOGIE :

Le vitrail le plus ancien est celui de la Crucifixion, dans la partie supérieure de la Baie d'axe (0), derrière l'autel). Il est du XVI^e siècle et est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Le vitrail 8 de *saint Brice*, en grisaille, est plus récent d'un siècle, puisqu'il est daté de 1650. Il est classé aux Monuments Historiques.

A l'exception de ces deux verrières anciennes, **tous les autres vitraux sont du XIX^e siècle** : ils ont été réalisés entre 1889 et 1896.

2 - MAITRES VERRIERS :

Les deux vitraux les plus anciens ne sont pas signés, ce qui est logique, vue leur datation. Mais on sait qu'ils ont été restaurés par Boulanger en 1889.

. Jules Boulanger

La majorité des vitraux sont du célèbre maître verrier rouennais Boulanger, et comporte, pour la plupart, sa signature.



Jules Boulanger (1824-1911)

Après avoir été étudiant des Beaux-arts à Rouen, Jules Boulanger part à Paris, devient élève de Louis Steinheil, puis directeur technique de la Maison Didron. De retour à Rouen en 1870, il prend la succession de l'atelier Bernard, spécialisé dans le style néo-renaissance. Indéniablement l'atelier de Boulanger, 9 rue des Marronniers, domine tous les autres ateliers rouennais (une dizaine en 1890). Le diplôme d'Honneur lui est décerné à l'Exposition régionale de Rouen en 1884. Son atelier sera repris par Emile Janiaud.

6 vitraux de Boulanger ne sont pas signés : les 2, 12, 14, 17. Mais les thèmes traités, ou les archives, nous prouvent que ces vitraux sont bien de lui.



Vitrail 13



Vitrail 9



Vitrail 10

Ici, 3 illustrations du Christ : le visage du Christ est très reconnaissable dans les vitraux de Boulanger.

Un des vitraux, (le 6), porte deux signatures : **Boulangier** et **Janiaud**, son successeur. Ce vitrail est d'ailleurs le dernier de la série des vitraux bouillais. Il s'agit de la verrière «*des mystères du Rosaire*», vitrail différent des autres car composé de 15 motifs, alors que les autres vitraux ne comportent que 1, 2 ou 3 motifs.

. **Henri Bergeot**

Un seul vitrail, le 4, porte l'inscription, quasi effacée, de « **H. Bergeot** ». La date de sa conception, 1889, prouve que ce vitrail est antérieur à ceux de Boulangier. Le vitrail de Bergeot est plus dépouillé, sans décor paysager, comme les affectionne Boulangier.

Henri Bergeot (1842-1887)

Fils d'Alphonse Bergeot, maître verrier, installé à Rouen. Il fut en activité de 1888 à 1919.

Restent les 2 vitraux 15 et 16, situés de part et d'autre du porche, qui diffèrent nettement des autres par leur facture, et sont probablement antérieurs à ceux de Boulangier. Quel en est le maître verrier ? On l'ignore.

3 - FINANCEMENTS :

L'église de La Bouille, dont la première pierre a été posée au XVe siècle, n'a été, jusqu'au XIXe s, qu'un misérable édifice. Elle a été totalement remodelée à la fin du XIXe, lors d'un important programme de reconstruction, mené en deux étapes et lui donnant son aspect actuel :

1 - la construction du clocher, de 1864 à 1865

2 - puis, de 1889 à 1896, de gros travaux de consolidation, nettoyage et d'aménagement intérieur entrepris sous l'impulsion de l'abbé Biard. Arrivé à La Bouille en 1888, celui-ci déclare l'église dans un « *état de ruine et de délabrement nécessitant absolument des travaux d'une urgence immédiate* »

Le conseil municipal, qui a déjà pris la décision d'endetter la commune pour 25 ans avec l'édification du clocher, rechigne à engager toute dépense supplémentaire. Une demande de subvention de 7 000 F est néanmoins adressée à l'Etat, pour couvrir les dépenses estimées à 21 000 F, par le « *savant architecte départemental* » M Lefort.

Le conseil de fabrique, présidé par M Bertin (entrepreneur à La Bouille), réussit à réunir, par voie de souscription, la somme de 14 000 F restante. L'entrepreneur Jules Valette, de Saint-Etienne-du-Rouvray restaure les voutes et les fenêtres. Puis l'aménagement intérieur débute, avec l'installation de boiseries, meubles, autels, statues... et la pose des **vitraux, dont le financement est indépendant.**

Quels sont été les financements des vitraux de La Bouille ? La présence du nom des donateurs ou de blasons nous aide à répondre à cette question.

- **2 archevêques** : 2 vitraux, le 11 et 12, portent les armoiries des archevêques, (dans les tympanans) Mgr Thomas et Mgr Sourrieu qui ont donc participé au financement de ces deux vitraux.



Ici, les vitraux des 2 blasons de Mgrs Sourrieu et Thomas

- **des donateurs Bouillais** : 7 vitraux sont offerts par des notables bouillais (ou ex bouillais ou caumontais) : les familles Brice, Delahaye (2 vitraux), Delaville, Virvaux, Malot et Innocent.

M. Brice était conseiller du Roi et auditeur à la Chambre des Comptes de Normandie ; Il résidait à Bas-Caumont au XVIIe siècle. Il offre un vitrail représentant la vie de saint Brice, évêque de Tours.

Ms Delahaye et Delaville ont été maires de la commune.

Hector Malot, romancier natif de La Bouille, offre un vitrail en mémoire de son père Me Malot, notaire, et de ses successeurs Mes Beauvet et Drapeau.

Me Innocent a été notaire à La Bouille (il était l'ami d'Hector Malot, et a été son témoin à son mariage).



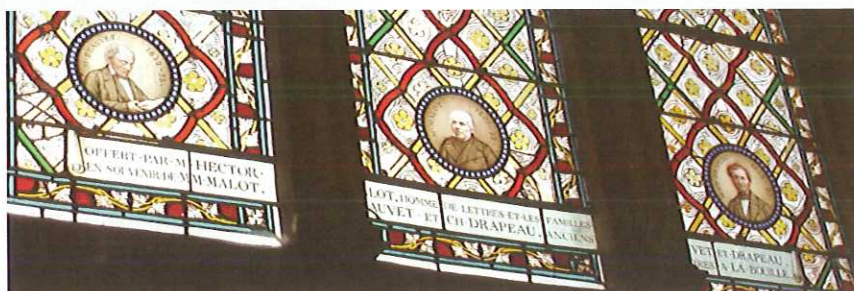
Vitrail 16 : Famille Delahaye

Vitrail 15 : Famille Delaville





Vitrail 4 : Famille Virvaux



Vitrail des notaires 9 : Mes Beauvet, Malot, Drapeau



Vitrail 10 : Me Innocent ancien notaire

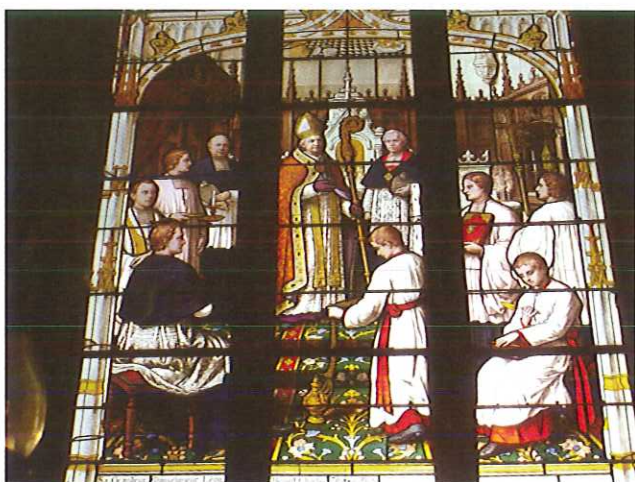
- des « **inconnus** » : 4 autres vitraux sont offerts par des « inconnus », Ms Auger, Thomas*, Dévé et Boulet

Orthographe peu lisible : Thomas ? Une hypothèse est soulevée : Mme Thomas pourrait être la demi-sœur d'Hector Malot, Zoé Lelargue, née en 1820, épouse d'Eugène Thomas, huissier de justice

4 – THEMATIQUES :

4a - Les vitraux spécifiques à l'église de La Bouille.

- Les vitraux 1 et 2, qui encadrent la baie d'axe, sont consacrés à la vie de la sainte patronne de l'église, **sainte Madeleine**.
- Le vitrail 5, raconte en 3 épisodes la vie de « Clovis et sainte Clotilde » (**Clotilde étant la seconde patronne de l'église**).
- Et surtout le vitrail 9, « **Consécration du maître-autel de La Bouille** », évènement ayant eu lieu en 1891. On y reconnaît les portraits, issus de photographies, de Mgr Thomas et de l'Abbé Biard, curé de La Bouille.



Consécration du maître-autel de l'église de La Bouille en 1891



L'Abbé Biard,
Curé de La Bouille

4b -- Les 7 sacrements de l'église

Le programme iconographique des vitraux signés Boulanger 9 à 16, comme il l'explique sur les factures retrouvées à l'Inventaire, semble orienté autour des 7 sacrements :

- 1 le **Baptême**, vitrail 14
- 2 la **Confirmation**, vitrail 12
- 3 l'**Eucharistie**, La Cène, vitrail 10
- 4 la **Pénitence**, vitrail 13
- 5 l'**Onction des malades**, vitrail 11
- 6 l'**Ordre**, (Pourrait être le vitrail 7 de la consécration du maître-autel, mais on n'y voit aucune scène d'ordination .. ?)
- 7 le **Mariage**, Les noces de Cana, vitrail 9

4c – Les thèmes typiques de l'imagerie du XIXe siècle

Les autres vitraux de l'église de La Bouille sont typiques, dans les thèmes traités et dans leur facture, de l'imagerie du XIXe siècle : le culte du Sacré-Cœur (vitrail 3) et celui de la Vierge, (vitraux 4 et 6).

Vi-trail	Date	Maitre verrier	Donateur	Motifs
0	non daté (XVIIe et XIXe)	non signé	sans	La crucifixion VITRAIL INSCRIT , Le repas d'Emmaüs
1	non date (XIXe)	J Boulanger	sans	La vie de sainte Madeleine
2	non daté (XIXe)	non signé - identifié Boulanger	sans	La vie de sainte Madeleine
3	1890	J Boulanger	Famille Lemaitre	L'apparition du Sacré Cœur et l'agonie du Christ
4	1889	F Bergeot	Famille Virvaux	Marie donnant le rosaire à St Dominique, l'Annonciation
5	1895	J. Boulanger	sans	La vie de Clovis et de sainte Clotilde
6	1896	J. Boulanger et Janiaud	sans	Les mystères du Rosaire
7	1895	J. Br	Alphonse Auger	La Consécration du maitre-autel de La Bouille par Mgr Thomas
8	non daté (XVIIe)	non signé	Pierre Brice et Sté saint Joseph	Saint Brice VITRAIL CLASSE
9	non daté (XIXe)	J . Boulanger	Mes Beauvet, Drapeau, Malot	Les noces de Cana
10	1892	J . Boulanger	Me Innocent	La Cène
11	1895	J . Boulanger	Blason Mgr Sourrieu	L'extrême onction
12	non daté (XIXe)	non signé- identifié Boulanger	Blason Mgr Thomas	La confirmation : le Christ envoie les apôtres en mission
13	1894	J. Boulanger	M Boulet	La pénitence : le Seigneur apparaît aux apôtres
14	1895	non signé - identifié Boulanger	Mme Delahaye, Famille Thomas	Le baptême du Christ
15	non daté (XIXe)	non signé	Famille Delaville	Ste Cécile, Ste Marthe, St Ambroise, St Georges
16	non daté (XIXe)	non signé	Famille Delahaye	Ste Victoire, Ste Marguerite, St Joseph, St Jean-Baptiste
17	non daté (XIXe)	non signé - identifié Boulanger	sans	Les vertus théologiques

PANNEAUX EXPLICATIFS ILLUSTRÉS SOUS CHAQUE VITRAIL

Des panneaux explicatifs, détaillant de manière plus approfondie les motifs et apportant des informations sur les donateurs ... sont installés depuis cet été sous chacun des vitraux.

Nous vous invitons à vous rendre dans l'église pour les consulter.

Marylène Champalbert, Guide à l'office du tourisme de Rouen et Agnès Thomas-Maleville

Vous avez une page entière à votre disposition pour vous permettre de faire connaître aux autres bouillais vos attentes, vos désirs, vos envies, ...que ce soit en terme d'emploi, de troc, de récits de voyage, de poèmes ou autres...

Il suffit de faire parvenir à la Mairie vos écrits en avril pour le bulletin de mai et en octobre pour le bulletin de novembre.

Libre Expression

Une pianiste biélorusse s'installe à La Bouille

Pianiste concertiste et professeur de piano, la biélorusse Tatsiana Dahan est venue récemment s'installer à La Bouille avec son mari et leur fille de 15 mois.

Titulaire d'un Premier Prix de l'Académie Nationale de Musique de Biélorussie, l'artiste a participé à de multiples compétitions internationales. Elle a notamment attiré l'attention et fait l'unanimité en Russie lorsqu'elle reçut le prix spécial du Musée Tchaïkovski au Concours International de Piano Rachmaninov des jeunes pianistes (en 1996), puis en République Tchèque où elle fut lauréate du Concours International Smetana en 2002.

L'artiste s'est produite en concert au Moyen Orient, en Biélorussie et plus récemment en France dans différentes formations musicales (solo, duo, trio, accompagnement de chanteurs lyriques).

Aujourd'hui, elle souhaite vivement développer ses activités professionnelles dans la région. Après avoir accompagné les examens de fin d'année au Conservatoire de Musique et de Danse de Grand Couronne et Petit Couronne, elle démarre cette nouvelle année scolaire comme Professeur de piano à l'Ecole de Musique, Danse et Théâtre du Roumois (à Bourgheroulde-Infreville).

Elle propose également des cours de piano à La Bouille pour tout âge et tout niveau. Nous aurons l'occasion de l'écouter à l'Eglise du village le 18 décembre prochain, où elle partagera un concert avec d'autres musiciens.



Informations :

Tatsiana Dahan

Mobile : 06 86 88 35 32

E-mail : dahanju@yahoo.com

La Seine

Approchez-vous d'elle, les amis !
Quand le village est endormi
Que tout est calme, aucun bruit
Entendez-vous ce léger clapotis ?
Telle une douce mélodie
Tendez bien l'oreille
Rien à son pareil
Avez-vous déjà admiré le matin très tôt ?
Lorsque les rayons du soleil se reflètent dans l'eau
Comme c'est beau !
On croirait une gerbe d'or tombant des cieux
Un vrai régal pour les yeux, c'est merveilleux
Ah ! La Seine aux mille facettes
Parfois houleuse, sereine, coquette
Combien de peintres renommés
Ont été inspirés par ses couleurs, sa grâce, sa beauté
Elle monte, elle descend, toujours en mouvement
Inlassablement, elle frisonne au moindre vent
Et poursuit son chemin majestueusement !

Momo

Mlle Desenfans Emilie masseur-kinésithérapeute

à le plaisir de vous accueillir dans son cabinet au 7, place du Bateau 76530 La Bouille à partir du mois de décembre 2011 pour vos séances de massage et de rééducation du lundi au vendredi sur RDV.

Tél. : 06 79 38 71 39

Démarches obligatoires pour tous travaux à réaliser chez vous

Obtenir	Pièces à fournir	Observations
Consulter le cadastre		Consultation en Mairie
Obtenir un extrait de plan cadastral		S'obtient auprès du service du cadastre. Service payant.
<p>PERMIS DE CONSTRUIRE</p> <p><i>Le permis de construire est obligatoire pour toute construction de 20 m² et plus de surface au sol (maison - extension - garage - véranda - abri de jardin...). Au-delà de 170 m² au sol, les plans doivent être établis par un architecte.</i></p>	<p>Imprimé de permis de construire et en 4 exemplaires minimum :</p> <p>Plan de masse coté Plan de situation Plan de façades et coupes Plan au sol Volet paysager (photos) Notice explicative</p>	<p>Délai d'obtention : environ 2 mois sans consultation des services extérieurs; sinon, variable en fonction des services concernés.</p> <p>A La Bouille, l'avis de l'architecte des Bâtiments de France est demandé.</p>
<p>DECLARATION DE TRAVAUX</p> <p><i>Cette formalité concerne toutes les constructions de moins de 20 m² exemptées du permis de construire sur un terrain déjà bâti et s'applique également à tous projets modifiant l'aspect extérieur de la construction existante. Concerne les clôtures, velux, chiens assis, abris de jardin, pose de volets, peinture façade,..)</i></p>	<p>Imprimé de déclaration de travaux et en 4 exemplaires :</p> <p>Les mêmes pièces que pour le permis de construire Photos indispensables</p>	<p>Délai d'obtention : entre 1 et 2 mois</p> <p>A La Bouille, l'avis de l'architecte des Bâtiments de France est demandé. (matériau utilisé, forme, couleur,...)</p>
<p>PERMIS DE DEMOLIR</p>	<p>Imprimé de permis de démolir et en 5 exemplaires :</p> <p>Plan de masse Plan de situation Plan du bâtiment à démolir Photos</p>	<p>Délai : 4 mois</p> <p>A La Bouille, l'avis de l'architecte des Bâtiments de France est demandé.</p>
<p>ALIGNEMENT PAR RAPPORT AUX VOIES PUBLIQUES</p>	<p>Formulaire de demande accompagné d'un plan indiquant les modifications demandées</p>	

TRAVAUX EN BORDURE DE VOIERIE

La réalisation de travaux en bordure de voirie (peinture de façades, nettoyages, etc...) avec pose d'échelles ou d'échafaudages sur la route est soumise à l'accord préalable de la Mairie. En cas d'accident de circulation (ou piétons, chutes,..) , votre responsabilité sera engagée. La signalisation de ces travaux vous incombe. Cette remarque est valable pour les particuliers comme pour les entreprises effectuant des travaux en bordure ou sur la voirie.

Ingrédients :

4 jaunes d'œufs
2 blancs d'œufs
500 g de mascarpone
8 càs de sucre
1 càs de rhum
café fort
biscuits à la cuillère
cacao amer

Gastronomie

Tiramisu

A préparer la veille.

Battre les jaunes d'œufs avec le sucre.

Ajouter le mascarpone.

Séparer la préparation en deux et aromatiser une moitié avec du café.

Monter les blancs en neige et les incorporer à parts égales aux crèmes.

Dans des moules individuels, mettre des biscuits imbibés de rhum, de la crème au café, à nouveau des biscuits puis la crème nature.

Mettre au frais.

Saupoudrer de cacao au moment de servir.



Recette de Marie GOSSET

Si vous aussi, vous souhaitez publier une de vos recettes dans le prochain bulletin municipal. Transmettez nous votre recette par courrier, mail, ..., au secrétariat de la Mairie.



Galerie
J.P. DASSONNEVILLE

11 bis, rue du Docteur Magalon
76530 LA BOUILLE
Tél. 02 35 69 10 36
Port. 06 09 64 43 53

www.dassonneville.com



Hôtel-Restaurant
de la Poste

La Bouille © 02.35.18.03.90

SAS **Pascal Auzanne** COUVERTURE



NEUF • RÉNOVATION • ENTRETIEN



COUVERTURE
ZINGUERIE
ETANCHEITE
DEMOUSSAGE

48 rue de la Frémont la Rhelie - ST OUEN DE THOUBERVILLE
1 rue de Quincampet - LA BOUILLE - Fax 02 32 57 07 39

06 08 70 31 29

le p'tit bouillais
restaurant traditionnel

tel:02.35.68.15.93

fermé le dimanche soir
mardi soir

et mercredi toute la journée




Quevilly
HABITAT

93, avenue des Provinces
76120 LE GRAND-QUEVILLY

02 35 68 98 00



POINT.P

Matériaux de Construction



Serres Lecompte
HORTICULTEUR

Production & Vente de végétaux

46, rue de bas - Saint-Pierre-de-Manneville
02.35.32.07.28

HÔTEL **
RESTAURANT

"Le Bellevue"




13, quai Hector-Malot
76530 La Bouille

© (02) 35 18 05 05
fax. (02) 35 18 00 92

LA BOUILLE

MAG-MAT
DIFFUSION

DESTOCKAGES
MATÉRIAUX DIVERS

Carrefour de la Maison Brûlée
RN 138 - 76530 LA BOUILLE
© 02 35 18 02 32 - Fax 02 35 18 16 27

LA CONCEPTION de votre
Salle de Bains de A à Z



SUIVI et RÉALISATION
de vos **TRAVAUX**
par des
Hommes de métier



2, côte de la maison brûlée
76530 LA BOUILLE
FAX : 02 32 91 08 63

02 32 91 09 50

e-mail : csc.entreprise@wanadoo.fr



BM TP

Tél. : 02 35 33 88 90
Fax : 02 35 33 88 91

TERRASSEMENT - VRD - ENROBÉS
ASSAINISSEMENT
TRAVAUX PUBLICS

5, côte de la Valette
76150 SAINT JEAN DU CARDONNAY



RÉNOVATION HABITAT - MAÇONNERIE
MENUISERIE - CARRELAGE
DOUBLAGE PLACOPLATRE

5, côte de la Valette
76150 SAINT JEAN DU CARDONNAY
Tél. 02 35 33 51 41 - Fax : 02 35 33 44 25



SALON DE COIFFURE

Jocelyne

Jocelyne

15, quai Hector Malot - 76530 La Bouille
HORAIRES D'OUVERTURE du mardi au vendredi 8h30-12h00 / 14h00-18h30
le samedi 8h30-17h00 (sans interruption)

02 35 67 57 68

Les Gastronomes



1, Place du Bateau
76530 LA BOUILLE
©02.35.18.02.07

M V Boutique

Epicerie fine, charcuterie, crèmerie, rôtisserie
Fruits et légumes
Brasserie - Terrasse

OUVERT 7/7 DE 8H00 À 22H00
14, place du Bateau - 76530 LA BOUILLE
06 01 73 02 45



MULTI RESEAUX

TERRASSEMENT
VOIRIE
ASSAINISSEMENT

RESEAUX DIVERS
DEMOLITION
GENIE-CIVIL FORAGE

L'Atelier du Vieux Puits

Patrick GRASSIN
Peintre

Tél. 02 32 60 30 72
Port. 06 07 56 27 54
grassin.patrick@wanadoo.fr



ouverture le week end

6, place Saint-Michel - 76530 LA BOUILLE

LESUEUR TP

LE BATIMENT AVANCE

Rue Ambroise-Paré
76360 BARENTIN

02 35 33 71 78
Fax : 02 35 33 51 15
Email : contact@lesueurtp.fr